

## Aménagement du territoire

### Des aides financières pour installer l'Internet par satellite

**Pontivy, le 10 mars 2014.** Parce qu'Internet est un outil de communication presque indispensable à notre quotidien et parce qu'il est encore plus indispensable pour le développement des entreprises – et donc du territoire – Pontivy Communauté met en place un dispositif d'aides financières couvrant les frais d'installation de l'Internet par satellite.

#### Jusqu'à 300 € d'aides cumulables

Ce dispositif s'adresse à **tout particulier, entrepreneur ou exploitant agricole** domicilié dans une zone « blanche » sur l'une des 26 communes de Pontivy Communauté. Sur demande et justificatifs, chacun peut se voir attribuer une subvention pouvant aller jusqu'à 300 € couvrant les frais d'achats d'une parabole satellite ou d'un terminal de type Wi-max ainsi que les frais d'installation du matériel par un professionnel. Des aides qui peuvent être cumulées avec celles du Conseil général du Morbihan qui propose également des subventions.

#### Comment en bénéficier ?

Pour déposer une demande, il suffit d'adresser à Pontivy Communauté un courrier explicitant la situation ainsi que des pièces justificatives :

- la **copie du test d'éligibilité** (accessible sur le site [www.hautdebit.morbihan.fr](http://www.hautdebit.morbihan.fr)) ou un courrier de France Télécom pour les lignes multiplexées,
- une **facture acquittée**, relative à l'acquisition de la parabole / d'un terminal Wi-max et le cas échéant, une facture de l'installation de l'équipement par un antenniste,
- un **RIB**.

A noter : le demandeur doit d'abord effectuer l'achat, voire la pose, pour bénéficier du dispositif.

#### Très haut débit : 9 000 prises d'ici à 2018 à Pontivy

Rappelons que la communauté est engagée dans un programme très haut débit aux côtés de la Région Bretagne avec :

- le **raccordement de l'ensemble de la ville de Pontivy** d'ici 2018, soit 9 000 prises fth (fibre optique raccordée à l'immeuble/la maison),
- l'**amélioration des débits** des communes du Sourn, Radenac, Croixanvec et Saint-Connec,
- le **raccordement d'établissements publics**, dont le site universitaire de Pontivy et le pôle hospitalier de Centre-Bretagne.

Le déploiement a déjà commencé.

#### Pour aller plus loin :

<http://www.pontivy-communaute.fr>

<http://www.morbihan.fr>

Plus de renseignements auprès du service développement économique / enseignement supérieur de Pontivy Communauté : 02 97 25 01 70